

**Discours à la session du Conseil de Sécurité
sur les questions transfrontalières en Afrique de l'Ouest**

Par

Ahmedou Ould-Abdallah

Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'ouest

New York, 16 mars 2007

M. le Président,

Mesdames et Messieurs les Représentants Permanents,

M. le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de prendre part à cette séance du Conseil de sécurité consacrée au Rapport du Secrétaire général sur les questions transfrontalières en Afrique de l'Ouest. Je remercie le Secrétaire général pour son soutien. Je voudrais également exprimer ma gratitude aux Membres du Conseil de sécurité pour l'attention soutenue qu'ils portent à cette région. Je souhaite à l'Afrique du Sud une présidence du Conseil très productive.

Mesdames et Messieurs,

L'on se souvient que du 26 juin au 5 juillet 2003, les Membres du Conseil de Sécurité ont entrepris une mission sans précédent en Afrique de l'Ouest. La mission était menée en vue de "montrer l'intérêt que le Conseil de Sécurité continue de porter à la sous-région" ([S/2003/688](#)). Un an plus tard, du 20 au 29 juin 2004, une seconde mission du Conseil en Afrique de l'ouest recommanda que «le système des Nations Unies travaille sur des stratégies cohérentes en coopération avec les gouvernements concernés pour résoudre un large ensemble de problèmes qui se posent dans ces zones afin de prévenir une propagation des conflits» ([S/2004/525](#)).

Cette attention continue du Conseil pour l’Afrique de l’Ouest reflète son engagement pour une sous-région qui héberge l’une des plus fortes présences de l’ONU dans le monde. Le Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest (UNOWA), établi par le Secrétaire Général en accord avec le Conseil de Sécurité, travaille à la réalisation concrète des recommandations du Conseil, en étroite collaboration avec toutes les agences et missions des Nations Unies.

Aujourd’hui, après plusieurs années d’instabilité dans la sous-région, de nombreux pays dans la sous-région empruntent le chemin d’une paix durable.

Le crédit de ces progrès va d’abord et avant tout aux populations et gouvernements ouest-africains et à leurs institutions, et en premier lieu à la CEDEAO, l’organisation sous-régionale. Par ailleurs, une meilleure compréhension des questions de la sous-région, ainsi qu’une action plus cohérente et mieux intégrée de la part des entités de l’ONU constituent des facteurs d’efficacité.

Au-delà de cette image d’ensemble, permettez-moi de souligner brièvement quatre points qui me semblent essentiels: deux positifs et deux autres moins encourageants.

Du côté positif, l’on note deux importantes tendances:

- **L’autonomie croissante de la sous-région en matière de gestion des crises et de résolution des conflits**

Les récents efforts heureux de médiation des crises au Togo et en Côte d’Ivoire, ainsi que les encourageantes actions en cours en Guinée, montrent que les dirigeants ouest-africains sont déterminés à trouver d’abord par eux-mêmes la solution à leurs conflits, avant tout appel à la communauté internationale. La CEDEAO soutient ces efforts régionaux. Quant à l’ONU, elle continue d’y apporter l’appui nécessaire.

- **La volonté politique croissante pour une meilleure gouvernance, y-compris la lutte contre la corruption**

Il y a seulement quelques années, les questions de mauvaise gouvernance et de corruption relevaient essentiellement des contraintes extérieures, souvent imposées : conditionnalités

économiques des institutions financières internationales, sanctions, etc. Aujourd'hui, de nombreux pays ouest-africains -- Nigeria, Liberia, Bénin, etc. -- ont engagé de robustes actions contre la mauvaise gouvernance et la corruption. Ainsi, d'importantes personnalités sont appelées à rendre compte de leur gestion des affaires publiques. Encouragées et soutenues au niveau de l'ensemble de la sous-region, de telles initiatives, tout comme la lutte contre l'impunité et la violation des droits humains, peuvent constituer un important soubassement pour la consolidation de la paix et le développement.

S'agissant du renforcement de la légitimité des gouvernants, de nombreuses élections se sont récemment tenues en Afrique de l'Ouest. Beaucoup d'autres sont prévues au cours de cette année. Contrairement au passé, ces élections sont conduites dans la paix et leurs résultats sont globalement acceptés, comme c'est le cas au Sénégal.

Les deux tendances moins encourageantes sont brièvement les suivantes.

- **Le paradoxe de la bonne croissance économique et de la pauvreté croissante des citoyens ordinaires**

Au cours des dernières années, les pays ouest-africains ont connu de bons taux de croissance économique. Certains de ces taux avoisinent les 6%, les plus élevés pour les deux dernières décennies. Au même moment cependant, la vulnérabilité et la précarité des populations demeurent grandes dans nombre de ces pays. La croissance économique ne s'accompagne pas d'une allocation optimale des ressources. L'investissement dans les secteurs productifs et créateurs d'emploi, surtout pour les jeunes, devrait être plus encouragé. Dans ce domaine, en plus des partenaires traditionnels européens, américains et japonais, de nouveaux partenaires, Chine, Inde, Brésil, Corée, etc. sont plus présents.

Sans une croissance économique plus forte et plus inclusive, il y a le risque de générer une armée de jeunes frustrés et furieux, prêts à constituer un fertile pool de recrutement pour de nouveaux conflits. L'émigration irrégulière hors d'Afrique est pour le moment l'une des plus tragiques expressions de cette situation.

- **La montée des activités criminelles, y compris les menaces à caractère terroriste et le trafic de la drogue**

La ceinture sahélienne est de plus en plus vulnérable à la menace des activités de type criminel ou terroriste. Dans certains pays, la combinaison des griefs au niveau national et des défis internationaux est en train de transformer de vastes régions en très volatiles environnements géopolitiques. Des mouvements de rebelles, dont certains sont essentiellement constitués d'ex-combattants pas du tout ou insuffisamment démobilisés, voyagent librement à travers des frontières étatiques poreuses. Des garnisons militaires sont attaquées et des armes de guerres volées et utilisées à des fins criminelles. Ces groupes d'ex-combattants non-démobilisés peuvent aussi servir de main-d'œuvre pour des milices privées, des factions combattantes actives et des mouvements à tendance terroriste. Une inquiétude grandissante est la menace de transformation éventuelle de ces zones de non-droit en refuges pour des activités de nature terroriste.

La piraterie dans le Golfe de Guinée constitue une autre menace sérieuse de paix dans la partie méridionale de l'Afrique de l'Ouest. Cette piraterie nourrit et se nourrit de trafics divers : hydrocarbures, drogues, armes, etc. Elle mérite également une attention particulière de la part des gouvernements locaux, de la CEDEAO et de la communauté internationale. UNOWA vient d'achever une étude - disponible sur demande - sur la piraterie dans le Golfe de Guinée comme menace contre la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest. L'étude contient des recommandations sur le renforcement de la sécurité maritime dans cette zone sensible et l'appui que pourrait y apporter l'ONU et d'autres partenaires internationaux.

M. le Président,

Mesdames et Messieurs les Représentants permanents,

M. le Secrétaire général,

Mesdames, Messieurs,

Il y a quelques mois, le 9 août 2006, la séance du Conseil de sécurité sur la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest ([S/PRST/2006/38](#)) a souligné l'importance cruciale de « régler la question de la consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest de manière globale et coordonnée ». L'ONU est en effet plus forte, et ses actions plus effectives, quand ses diverses institutions et missions travaillent de manière cohérente et coopérative, en partenariat avec les gouvernements, la société civile, le secteur privé et les organisations régionales, spécialement la

CEDEAO. Les missions et agences des Nations Unies en Afrique continuent d'œuvrer dans ce sens. Les réunions périodiques des représentants spéciaux du Secrétaire général en Afrique (DPA/DPKO), dont la prochaine est prévue en avril 2007, constituent un cadre approprié pour cette approche intégrée qui permet de partager non seulement l'information et l'expérience, mais également les ressources, pour une utilisation optimale. De même, notre coopération étroite avec la CEDEAO, concrétisée par des mémorandums de coopération, représente un atout dans ce domaine.

Je vous remercie pour votre attention.